

L'engagement solidaire : une évolution radieuse

À l'occasion de ses 20 ans, P&C se penche sur l'évolution du bénévolat et sur son avenir. Témoignages de grands acteurs du domaine et d'intervenants plus récents qui brossent un portrait dynamique de l'engagement solidaire.



Marianne Eshet, Présidente de l'Alliance pour le Mécénat de Compétences, témoigne de la volonté des entreprises de prendre leur part à ce mouvement et comment elles facilitent l'engagement de leurs collaborateurs.

Marianne Eshet, présidente, Alliance pour le Mécénat de Compétences

Juin 2022, propos recueillis par Luc Fayard, journaliste

« Le mécénat de compétences, engagement citoyen porté par l'entreprise, est une réponse innovante et concrète au service de causes sociétales.

Savez-vous que ce sont des paysagistes de la SNCF qui ont réaménagé les jardins des Petits Frères des Pauvres ! Je pense aussi à un électricien qui a remis aux normes tout un bâtiment... De nombreux métiers peuvent rendre service aux associations même si les fonctions support des entreprises (communication, informatique, comptabilité...) sont les plus demandées.

Dans le cadre du mécénat de compétences, on fait appel à l'expertise professionnelle, mais les compétences personnelles sont également utiles pour les missions d'accompagnement des bénéficiaires. Tout commence avec le besoin de l'association, qui en interpellant la société civile, peut trouver une réponse dans les entreprises.

En 2013, Déléguée Générale de la Fondation SNCF, j'ai pu mettre en place, avec le soutien de Guillaume Pepy, le dispositif de mécénat de compétences. Aujourd'hui, le

groupe compte 7 000 collaborateurs SNCF qui se sont impliqués dans une centaine d'associations sur le territoire.

Forte de cette expérience, la Fondation SNCF a lancé, en 2019 avec l'IFOP, le 1^{er} Baromètre de l'engagement citoyen des entreprises et publié un Manifeste signé par 15 dirigeants. C'est ainsi qu'est née l'Alliance pour le Mécénat de Compétences aujourd'hui composée de 27 entreprises. Nous mettons l'accent sur l'engagement des patrons, un levier déterminant pour impulser et ancrer la démarche à tous les échelons de l'entreprise.

Chaque structure peut expérimenter le mécénat de compétences : les 3 millions d'entreprises, de la TPE au grand groupe, sont éligibles !

Le baromètre distingue 4 profils de salariés engagés : le sceptique, le vigilant, l'altruiste et l'individualiste. Même l'individualiste est un bénévole en puissance ! Son propre intérêt peut servir l'intérêt général. Et quand on commence à s'engager, on poursuit souvent l'aventure.

Le mécénat de compétences constitue une opportunité unique, notamment chez les femmes débordées par les tâches familiales et domestiques, pour s'engager pendant leur carrière. Ceux qui ont pu faire du mécénat de compétences grâce à leur entreprise feront plus naturellement du bénévolat à l'heure de la retraite. Je milite pour un parcours de l'engagement qui débiterait dès le plus jeune âge !

Dans l'entreprise, c'est souvent le manager qu'il faut convaincre. Il doit à la fois remplir ses objectifs et libérer des membres de son équipe, une injonction qui lui semble contradictoire. Et pourtant un collaborateur qui fait du mécénat de compétences est, à son retour, plus performant. Il s'est senti utile lors de sa mission et a souvent acquis des soft skills lui permettant de progresser dans son travail. Enfin, le mécénat de compétences constitue un levier pour attirer les jeunes talents mais aussi pour fidéliser les salariés de tout âge. Il peut représenter un avantage concurrentiel dans les périodes de recrutement et les DRH l'intègrent, de plus en plus, dans la promesse employeur.

La clé de voute reste l'association qui sort renforcée, parfois transformée, grâce à l'expertise et la disponibilité de ces salariés.

La recette du succès ? Une mission associative formalisée, un salarié motivé, une entreprise engagée, et c'est toute la société qui gagne ! »

Propos recueillis par Luc Fayard, journaliste

Bénéfices du mécénat de compétences

- 71% des collaborateurs engagés disent que l'expérience les a transformés
- 77% des salariés engagés estiment que cela a renforcé leur attachement à l'entreprise
- 98% des associations ayant reçu un bénévole venu en mécénat de compétences sont satisfaites

Source : Baromètre de l'Alliance pour le mécénat de compétences, 2^{ème} édition

Lire le [baromètre du mécénat de compétences](#) (2^{ème} édition)

Pour aller plus loin : <https://alliance-mecenat-de-competences.org>



[Marianne Eshet](#)